

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 novembre 2018 A 19H30

Étaient présents : M-Mme ; BOUTHEMY André-Maire, BOUVIER Michel, DELAHAIE Meddy, BUSSON Françoise, GEFFRAULT Fernand, BARON Rémi, GRANDGIRARD Pascal, DROUILLE Jérôme, JEULAND Stéphane,

Était absent ayant donné pouvoir : Bruno DELALANDE à Meddy DELAHAIE

Étaient absents excusés :GENOUEL Angélique, MARTIN Yannick, NIEZ Sophie

Secrétaire de séance : Pascal GRANDGIRARD

Date de convocation : 10 NOVEMBRE 2018

Date d'affichage du compte rendu : 20 NOVEMBRE 2018

Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Monsieur le Maire revient sur le compte rendu du dernier conseil municipal : Françoise BUSSON donne lecture du message reçu de Patrice Vairet, président de l'AIAJ à propos de ce compte rendu dont certains termes ont choqué. il n'y a pas d'autre remarque, le compte rendu est approuvé.

1- TRAVAUX

- Choix des entreprises pour les travaux de la rue de la fontaine

L'appel d'offres pour les travaux a été lancé le 27 septembre dans Ouest France, 5 entreprises ont répondu pour le lot 1 : terrassement, voirie, eaux pluviales et défense incendie

4 entreprises ont répondu pour le lot 2 : espaces verts.

Après analyse des offres par le cabinet Legendre, maître d'œuvre de l'opération, le Conseil Municipal retient la proposition :

- de TPB pour le lot 1 : 257 445,50 € HT 308 934.60 € ttc
 - de Lambert Paysage pour le lot 2 : 5154 € HT soit 6184.80 € ttc
- Avenant marché rue de la fontaine

Monsieur le Maire présente l'avenant 2 pour la mission de maîtrise d'œuvre du cabinet Legendre, cet avenant est dû à l'augmentation de la masse des travaux à réaliser dont le parking et le réseau d'eaux pluviales, le taux des honoraires reste inchangé à 5.5%, le montant des travaux à prendre en compte est de 569 500 € ht :

- 284 500 € ht pour la route du Bois Simon
- 285 000 €ht pour la rue de la fontaine.

Le forfait définitif des honoraires est fixé à 32 322.50 € ht soit 37 587.00 € ttc.

2- TERRAINS COMMUNAUX

La commune a acheté en 2014 des terrains à la Maladrie (1ha 20), les agriculteurs de la commune ont été consultés pour l'entretien de ces parcelles, 4 ont répondu. Le conseil municipal retenir la candidature de Denis Loury qui est riverain, ces parcelles sont mises à disposition gratuitement.

Le conseil délibère et vote :

Votants : 10

pour : 9 voix :

contre /

abstention : 1 voix :

3- FINANCES

- Délibérations modificatives aux budgets

Monsieur le Maire présente les modifications qu'il convient d'apporter au budget général, budget zone d'activités et budget les vallons.

Budget général

Objets : REMBOURSEMENT EMPRUNT

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	5 500,00		
2313 (23) - 110 : Constructions	-5 500,00		
	0,00		

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	1 000,00	73111 (73) : Taxes foncières et d'habitation	1 000,00
	1 000,00		1 000,00
Total Dépenses	1 000,00	Total Recettes	1 000,00

Objets : CHARGES DE PERSONNEL

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6411 (012) : Personnel titulaire	20 000,00	6419 (013) : Remboursements sur rémunéra	14 000,00
6413 (012) : Personnel non titulaire	4 000,00		
6574 (65) : Subv. fonct. aux asso. & autres pe	-10 000,00		
	14 000,00		14 000,00
Total Dépenses	14 000,00	Total Recettes	14 000,00

Objets : reversement budget annexe ZA

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6521 (65) : Déficit des budgets annexes à c	16 600,00	752 (75) : Revenus des immeubles	16 600,00
	16 600,00		16 600,00
Total Dépenses	16 600,00	Total Recettes	16 600,00

Le conseil délibère et vote :

Votants : 10
pour : 10 voix :
contre : /
abstention : / :

Budget zone d'activités des lavandières

Objets : reversement solde des marchés à Vitré Co

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
65888 (65) : Autres	16 600,00	7552 (75) : Prise en charge du deficit du bu	16 600,00
	16 600,00		16 600,00
Total Dépenses	16 600,00	Total Recettes	16 600,00

Le conseil délibère et vote :

Votants : 10
pour : 8 voix :
contre : /
abstention : 2 :

Budget Les Vallons

Objets : Intérêts des emprunts

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
605 (011) : Achats de matériel,équipements	-80,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	80,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le conseil délibère et vote :

Votants : 10
pour : 10 voix :
contre : /
abstention : / :

- Fonds de concours Vitré Communauté

Monsieur le Maire rappelle que Vitré Communauté a attribué une enveloppe de 119 500 euros pour des travaux d'investissement à réaliser pendant la mandature 2014-2020, une partie de ces fonds a été utilisée pour la voirie de la zone d'activités et la rue des lavandières, le solde de 10 682 euros sera demandée pour la voirie de la rue des hortensias.

Le conseil Municipal donne pouvoir à monsieur le Maire pour demander cette aide financière.

- Prestation de numérotage des lieux dits.

Monsieur le Maire a reçu des représentants de la Poste venus présenter la possibilité de numérotage des lieux dits de la commune, ce qui faciliterait la distribution du courrier, l'intervention des secours..., la prestation s'élève à 4200 euros et correspond à l'étude et le conseil, la commune aurait encore à sa charge l'achat et la pose des numéros.

Le conseil délibère et vote :

Votants : 10

pour : 0 voix :

contre : 7

abstention : 3 :

le Conseil Municipal s'interroge sur la possibilité de réaliser cette numérotation en interne.

Contrat d'association 2018-2019 coût par élève

M. le maire informe le conseil des nouveaux tarifs par référence à la moyenne départementale des dépenses de fonctionnement des écoles publiques sur la base des comptes administratifs 2017 :

- 1 170 € pour un élève de maternelle
- 375 € pour un élève du primaire

66 élèves de Cornillé sont scolarisés à Cornillé ce qui représentera 54 424 euros pour la période sept 2018 à juin 2019.

38 élèves de Cornillé sont scolarisés à St Aubin ce qui représentera 16 656 euros pour la période sept 2018 à juin 2019

Achat de tables de pique-nique

Le Conseil Municipal fait la proposition d'installer, sur la balade Pierre Rossignol, 2 tables de pique-nique dont une pour les personnes à mobilité réduite, elles seront achetées à l'ESAT de Vitré.

renouvellement du bail commercial du bar épicerie

Le bail du bar épicerie est arrivé à échéance le 30 septembre 2018, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le bail de renouvellement pour 9 ans dans les

mêmes conditions, le loyer restera de 150 euros ht par mois.

Le Conseil Municipal va étudier la demande de travaux faite par monsieur Collet (ouvertures et sol) pour une réalisation courant 2019.

4- INTERCOMMUNALITE

Rapport annuel 2017 Syndicat des eaux de Chateaubourg

Michel BOUVIER a présenté au conseil une synthèse du rapport d'activités.. Le rapport est consultable en mairie

Quelques chiffres clefs :

24 514 abonnés

21 communes sont adhérentes

Le Syndicat des Eaux distribue 3 697 082 m³ d'eau, le réseau de distribution s'étend sur 1174 km

Une consommation moyenne de 150m³ par an et par abonné.

La qualité de l'eau est jugée bonne au regard des analyses réalisées très régulièrement sur l'ensemble du réseau de distribution

Le compte rendu détaillé par le syndicat est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2017 ainsi présenté.

Rapport d'activités 2017 du SMICTOM du Sud Est

Michel Bouvier a présenté au conseil une synthèse du rapport d'activités.

Le Syndicat regroupe 68 communes

Ordures ménagères : 21 032 tonnes sont collectées soit 157kg/habitant.

Déchets recyclables : 3 882 tonnes collectées soit 29kg/habitant

Verre : 5 151 tonnes sont collectées soit 38kg/habitant

Papier : 1 628 tonnes collectées soit 12kg /habitant

En déchetterie : 35 214 tonnes sont collectées

Le rapport en détail est disponible en mairie.

Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activités 2017 ainsi présenté.

Michel Bouvier interroge les élus pour l'installation des 2 derniers points de Bornes en Apport Volontaire, le Conseil Municipal est favorable à ces travaux pour 2019, il restera à définir l'implantation et à le faire valider par le SMICTOM.

Rapport d'activités 2017 Syndicat d'énergie 35

Michel Bouvier a présenté au conseil une synthèse du rapport d'activités. Il en ressort que le syndicat s'efforce de renouveler les installations vétustes sur le département. Le rapport est consultable en mairie

Le SDE 35 a mis en place un groupement d'achat d'énergie en 2014, la commune a adhéré à ce service, pour répondre à de nouvelles obligations, ce groupement de commande d'électricité devient groupement de commande d'énergie, la commune de Cornillé continue d'adhérer à ce service.

5- Questions diverses

- Eclairage public

Les rues du Bois Simon, allée des hirondelles et des mésanges ne sont plus éclairées depuis une semaine, une demande de réparation est en cours.

- Rencontre avec l'OGEC de Cornillé

Monsieur le Maire et Mme Busson, adjointe en charge des affaires scolaires, ont rencontré Mesdames Roussel et Dauphin à leur demande pour parler du projet immobilier : suppression du bâtiment mobile et création de 2 classes.

- Espace intergénérationnel

L'espace intergénérationnel ouvrira le mercredi 28 novembre, avant cela, les jeunes et leurs parents sont invités à un petit déjeuner le samedi 24 novembre pour découvrir le local et rencontrer Denis l'animateur et les élus de la commission jeunesse.

- Stationnement

Des poids lourds stationnent régulièrement sur des emplacements non prévus à cet effet, notamment devant les bornes de collecte route du Pâtis de la Chapelle, il est rappelé que des emplacements sont prévus dans la zone d'activités pour ce type de véhicule. L'ensemble du Conseil Municipal souhaiterait que les chauffeurs de ces véhicules soient informés.

- Vœux du Maire

Meddy DELAHAIE informe le conseil que les vœux du maire seront organisés le vendredi 11 janvier à la salle de la fontaine.

La distribution des bulletins sera faite le samedi 22 décembre.

La prochaine réunion du conseil est fixée au jeudi 20 décembre à 19h30.

La séance est levée à 22h00.